SciencesPo
CAMPUS DE PARIS

PLAN DE COURS

TRAVAILLER SUR SOURCES ÉCRITES

USING WRITTEN SOURCES IN SOCIAL SCIENCE RESEARCH

Professeurs : Jérôme Aust et Claire Lermercier
Année universitaire 2015/2016 : Semestre d'automne

DESCRIPTIF DU COURS

Le cours vise à initier des étudiant.e.s non historien.ne.s à la mobilisation de sources écrites, entendues au sens large (archives, mais aussi littérature grise, tableaux statistiques, données web...) dans une enquête. Il s'agira de doter les étudiant.e.s des savoir-faire nécessaires à la localisation, au recueil, au traitement et à la mobilisation de sources écrites dans un travail de recherche. La première partie du cours (2 séances) cherche à donner aux étudiant.e.s de grands repères quant à la mobilisation de sources écrites dans un travail de recherche : pourquoi travailler sur des sources écrites quand on n'est pas historien.ne ? Comment constituer un corpus de sources écrites ? Comment exploiter des documents écrits ? Comment articuler sources écrites, entretiens et observations ? La seconde partie du cours est consacrée à l'acquisition de savoir-faire pratiques permettant aux étudiant.e.s de mobiliser des sources écrites dans leurs travaux de recherche. Ce second temps du cours inclut une visite aux Archives nationales, un retour, réalisé par deux invité.e.s, sur des recherches récemment achevées et mobilisant des sources écrites, et deux séances de correction collective réalisées sur les exercices demandés aux étudiant.e.s. Ce second temps permet d'assurer la mise en pratique des enseignements vus dans les deux premières séances, en partant des thématiques de recherche choisis par les étudiant.e.s comme sujet de mémoire. Les exercices réalisés permettent également le développement de pratiques réflexives et engagent les étudiant.e.s à penser conjointement formalisation d'une problématique de recherche et constitution d'un corpus de sources pour y répondre.

Plan du cours

Séance 1 : Sources écrites, mode d'emploi (1) Pourquoi travailler sur sources écrites ? Sources écrites, entretien, observation : quelle(s) différence(s) ? L'accès aux sources écrites. Construire un corpus.

Séance 2 : Sources écrites, mode d'emploi (2) Travailler aux archives. Lire les sources écrites. Exploiter les données. Restituer le matériau.

Séance 3 : Visite aux Archives nationales. Cette troisième séance est organisée « hors les murs » aux Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine. Elle permet aux étudiant.e.s de se rendre compte *in situ* des conditions de conservation des archives, des masses documentaires stockées aux Archives nationales et de se mettre en situation de dépouillement d'un carton d'archives.

Séance 4 : Retours sur deux enquêtes de sciences sociales mobilisant des sources écrites. Au cours de cette quatrième séance, deux chercheur.se.s sont invités à présenter des enquêtes récentes en sociologie ou en science politique (souvent des travaux doctoraux) ayant mobilisé notamment des sources écrites. Ils sont invités à conduire une réflexion méthodologique sur la constitution de leur corpus de sources, l'accès aux différentes sources, sur les incidences de la mobilisation de sources écrites sur la réalisation de leur enquête et la définition de leur problématique de recherche et sur l'articulation entre les sources dans la restitution de leur matériel. Les présentations sont suivies d'un échange avec les étudiant.e.s.

Séance 5 : Correction de l'exercice d'exploitation d'une source écrite. Cette séance est consacrée à la correction collective des exercices d'exploitation d'une source. Elle permet aux étudiant.e.s de réfléchir collectivement aux différents usages d'un même document, aux questionnements auxquels il peut répondre et aux possibles mises en série avec d'autres documents.

Séance 6 : Correction de l'exercice de localisation des sources. Cette dernière séance est consacrée à la correction collective des exercices de localisation des sources. Elle vise à réfléchir collectivement sur la constitution d'un corpus de sources écrites, sur les articulations avec d'autres sources et sur les liens entre constitution du corpus et problématique de recherche.

Travail attendu et mode d'évaluation

Outre la participation active aux séances, les étudiant.e.s devront réaliser deux exercices destinés à les mettre en situation de mobilisation de sources écrites dans une enquête. La validation du cours s'appuie sur deux exercices réalisés individuellement, par écrit :

1. Un travail d'exploitation d'une source écrite destiné à familiariser les étudiant.e.s avec les différentes utilisations que l'on peut faire d'un document écrit : la manière de le lire, de le confronter ou de le mettre en série avec d'autres, les questions auxquelles il peut plus ou moins répondre, etc. (1/3 de la note finale). Ce travail est à remettre trois semaines après le début du module pour faire l'objet d'une correction collective.

2. Un travail de localisation de sources écrites visant à former les étudiant(e)s à la constitution d'un corpus de sources : comment trouver des idées de sources à partir d'un sujet de recherche, comment en pratique

localiser ces sources, et comment elles peuvent faire évoluer en retour la formulation du sujet. Cet exercice est généralement réalisé sur le sujet de mémoire des étudiant.e.s (2/3 de la note finale). Ce second exercice est à remettre environ sept à huit semaines après le début de l'enseignement et fait lui aussi l'objet d'une correction collective.

La participation orale est prise en compte à la marge, pour réaliser l'arrondi de la note.